Mise en œuvre du contrat de liquidité et passage en cotation continue

Paris – 22 juin 2021

Transition Evergreen (ISIN FR0000035784-EGR), le 1er véhicule d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, annonce avoir confié à TP ICAP (Europe) SA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

La mise en œuvre du contrat de liquidité sera effective à compter du 22 juin 2021, étant précisé que les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 15 000 titres
- 50 000 € en espèces

Les situations ou conditions conduisant à la suspension ou à la cessation du contrat de liquidité, mentionnées dans le contrat de liquidité, sont les suivantes :

Le contrat pourra être suspendu dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF susvisée.

Le contrat est résiliable à tout moment par l'Émetteur, avec un préavis de 3 mois dans les conditions de clôture du compte de liquidité prévues au contrat de liquidité et par l'Animateur, avec un préavis de 3 mois. Le contrat est de plein droit résilié lorsque les parties ne peuvent, dans la situation prévue à l'article 3.4 (équilibre du compte de liquidité), se mettre d'accord sur les suites à donner au Contrat et par l'Animateur lorsque le contrat de Liquidity Provider qui lie l'Animateur à Euronext Paris est résilié.

Par ailleurs, Transition Evergreen annonce que son titre passera d'un mode de cotation au fixing à un mode de cotation en continu à partir du 24 juin 2021.

Ce changement de mode de cotation a pour objectif d'offrir une meilleure liquidité aux actionnaires de Transition Evergreen et d'accroître l'attractivité du titre.

À compter de la séance de Bourse du 24 juin 2021, les titres de Transition Evergreen seront donc traités en continu sur Euronext, de 9h à 17h35.

A propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen, est le 1er véhicule d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.

La société entend apporter une réponse concrète aux enjeux de construction d'un monde décarboné en investissant dans des sociétés françaises non cotées. Véritable accélérateur d'une croissance verte, Transition Evergreen a pour objectif d'accompagner des PME françaises, porteuses de croissance et qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement, pour en faire des champions français sur leurs marchés respectifs.

Transition Evergreen est ainsi présente dans différents univers de développement : le biogaz (Evergaz) à travers la valorisation des déchets organiques, l'efficacité énergétique (Everwatt) au service de la neutralité carbone des territoires, et le bois (Everwood) pour l'exploitation-gestion des forêts et la production de crédits carbone.

Transition Evergreen finalise actuellement un premier investissement dans le secteur de l'hydrogène à travers une prise de participation dans la société Safra, leader français du marché des bus à hydrogène et de la mobilité décarbonée.

Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784).

Plus d'informations sur www.transition-evergreen.com.

Contacts

Transition Evergreen Jacques Pierrelée Directeur Général T : + 33 (1) 89 16 61 09	**Relations presse** ACTUS finance & communication Manon Clairet T : +33 (1) 53 67 36 73 mclairet@actus.fr

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus mais une communication à caractère promotionnel à valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers par Evergreen, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France.
Les titres visés dans le présent communiqué ne feront l'objet d'aucune offre au public ou sollicitation promotionnelle. Ils ne seront pas offerts à la vente, ni en France, ni à l'étranger.
Un prospectus a été préparé par Evergreen SA pour les besoins de la fusion et de l'admission des actions nouvelles émises par Evergreen SA aux négociations Euronext Paris et approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 28 mai 2021 sous le numéro 21-190.
Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits au chapitre 3 « Facteurs de risque liés à la Société et son activité » de la première partie du prospectus et au chapitre 2 « Facteurs de risque liés à l'opération » de la deuxième partie du prospectus (en particulier les risques liés à la fusion).
La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.